Commerce Distribution Services

la cgt

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERMARCHE
4 000 suppressions d'emplois Dans la logistique alimentaire

Le plan de transformation de la logistique (PTL) d'ITMLAI commence à se mettre en place avec le rapprochement des bases préparant les produits secs et frais pour mutualiser le transport et en modernisant ses bases. Déjà ces nouvelles grandes bases commencent à voir le jour : Narbonne et Pézenas vont fermer l'an prochain et regroupées à Béziers, Lectoure sera externalisée vers Montbartier dans deux ans. Outre les impacts sur les salariés qui ne pourront pas déménager vers leur nouvelle entité, les diverses mutualisations permettront à Intermarché de s'alléger en emplois. La réunion de CCE du vendredi 6 septembre 2013 a encore accentué les mauvaises nouvelles :

- Délocalisation des emplois des télévendeurs et mûrisseurs vers la Sca FLF (192 postes supprimés dans l'entreprise)
- Annonce d'une nouvelle technologie en préparation sec dans les futures bases mixtes (- 60 % de salariés)

L'information faite au dernier CCE annonce clairement que les 2 bases de Reyrieux et Miribel qui emploient actuellement 540 salariés seront délocalisées vers une nouvelle base à St Quentin Fallavier (Isère) qui sera capable de traiter le même nombre de colis avec seulement 250 salariés. Dupliqué à l'ensemble des bases qui seront toutes concernées par le PTL cela fera passer l'effectif d'environ 8 000 aujourd'hui à moins de 4 000 au terme du plan. Plan qui s'accélère chaque année avec 2 ou 3 annonces par an. Outre les impacts directs sur Miribel et Reyrieux (290 suppressions nettes de postes), les 2 bases de la Drôme (Loriol est à 120 kms de St Quentin Fallavier) n'ont aucune certitude sur leur avenir. Peut-être que ITMLAI pourra se passer d'une base en moyenne vallée du Rhône, faisant le lien entre St Quentin Fallavier, Béziers et Brignoles de l'autre. Les 2 bases de la Drôme représentent environ 550 emplois…
Pour la CGT, il est inadmissible qu'une entreprise comme INTERMARCHE puisse se servir des aides de l'Etat CICE (9 millions d'euros de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour moderniser ses outils au dépend de l'emploi. Est-il normal que les contribuables paient les suppressions d'emplois ? Nous exigeons une évaluation précise de l'utilisation des fonds publics. Nous demandons le boycott de toutes les enseignes des mousquetaires ; Intermarché, Netto, Poivre rouge, Roady, Bricomarché, etc.…
La CGT ITM logistique ne laissera pas faire et envisage des actions pour défendre l'emploi et les salariés qui créent la richesse de l'entreprise

CONTACT

Pascal PETIT (CGT ITM) ☎ 06 87 72 34 78

Montreuil, le 12 septembre 2013